



Appel à candidatures pour compositions musicales

Dans le cadre de sa politique de commandes publiques de compositions musicales, le ministère de la Culture lance un appel à candidatures pour six nouveaux projets de composition pour la saison 2018-2019.

Partenaires des projets et interprètes des compositions sont :

- Les Solistes Européens Luxembourg
- La Musique Militaire Grand-Ducale
- L'Orchestre de Chambre de Luxembourg
- L'ensemble orchestral « Estro Armonico »
- L'ensemble « Lucilin »
- L'Ensemble Vocal du Luxembourg

L'appel s'adresse à tout(e) compositeur/trice luxembourgeois(e) ou résident(e).

Toute commande retenue par l'orchestre/ensemble concerné sera rémunérée au tarif forfaitaire de 5.000 euros.

Une durée minimale de 8 minutes est à prévoir pour les œuvres composées pour les Solistes Européens Luxembourg, Musique Militaire G.-D., Orchestre de Chambre de Luxembourg et « Estro Armonico ».

Une durée minimale de 10 minutes est à prévoir pour l'œuvre composée pour l'Ensemble Vocal du Luxembourg.

Une durée minimale de 12 minutes est à prévoir pour l'œuvre composée pour l'ensemble « Lucilin ».

Les dossiers de candidatures comprennent une biographie complète, une liste d'œuvres composées accompagnées d'éventuels exemples audio ou vidéo ainsi que toute autre information utile.

Les candidatures sont à envoyer jusqu'au 26.01.2018 à l'adresse appel.musique@mc.etat.lu en indiquant le ou les ensembles visés.

Le ministère de la Culture veillera à soumettre les dossiers de candidature aux orchestres et ensembles concernés. Ensuite il appartient aux directions artistiques des orchestres et ensembles en question de faire leur choix parmi les candidatures soumises. Chaque orchestre/ensemble se réserve le droit de ne pas retenir de candidat.